Pôle communication
24.65.42

Mardi 30 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Services de paiement : le gouvernement saisit l'État pour garantir aux Calédoniens l'accès à Revolut, Stripe et aux services numériques modernes

Christopher Gygès, membre du gouvernement en charge de l'économie, a saisi le ministre de l'Économie et des Finances afin que les Calédoniens puissent accéder, comme partout ailleurs en France et en Europe, à des services de paiement modernes tels que Revolut ou Stripe.

Aujourd'hui, les Calédoniens sont, ou sont en passe d'être, privés de ces services du quotidien en raison d'un cadre juridique inadapté, qui empêche l'application en Nouvelle-Calédonie du mécanisme du « *passeport européen* » pour les services de paiement. Cette situation pénalise directement les consommateurs, les entrepreneurs, les jeunes et l'ensemble des acteurs du commerce en ligne et de l'économie numérique.

« *Il n'est pas acceptable que les Calédoniens n'aient pas accès aux mêmes services que les autres citoyens français. Les moyens de paiement modernes sont devenus indispensables pour consommer, entreprendre, innover et travailler* », souligne Christopher Gyges.

S'appuyant sur l'analyse de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement demande une évolution du droit national afin de lever ce blocage réglementaire et de permettre le retour effectif de plateformes comme Revolut ou Stripe sur le territoire.

Par cette démarche, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie réaffirme sa volonté de défendre le pouvoir d'achat, de soutenir les entreprises et le commerce en ligne, et de garantir l'égalité d'accès aux services numériques pour tous les Calédoniens.

* *
*